

L'économie résidentielle en Suisse : une approche par les emplois^{*}

Residential Economy in Switzerland: An Approach based on Employment

Alain SEGESSEMANN^{}**

Groupe de recherche en économie territoriale (GRET)
Institut de Sociologie
Université de Neuchâtel
Alain.segesseman@unine.ch

Olivier CREVOISIER

Groupe de recherche en économie territoriale (GRET)
Institut de Sociologie
Université de Neuchâtel
Olivier.crevoisier@unine.ch

Mots-clés : développement régional, économie résidentielle, économie productive, Suisse.

Keywords : productive economy, regional development, residential economy, Switzerland.

*Remerciements

Cet article est issu d'un mandat pour le compte de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Nous tenons à exprimer tous nos remerciements à Messieurs Rick TRAP et Rolf DUFFNER de la Division « Enquêtes auprès des entreprises » de l'OFS qui ont encadré la réalisation de ce travail. De même, nous souhaitons exprimer notre gratitude à Patrick RÉRAT pour ses conseils avisés lors de la réalisation des cartes et à Éric CRETITAZ pour ses remarques pertinentes quant à la réalisation de l'analyse statistique descriptive. Plus largement, la recherche intitulée « *L'économie résidentielle en Suisse : identification et mise en perspective* » est financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNSRS), numéro 100017_141310/1.

Auteur correspondant.

Résumé

L'économie résidentielle renouvelle la compréhension de la croissance et du développement. Jusqu'à présent, l'attention est largement orientée sur les emplois qui exportent en dehors de la région avec l'idée que d'autres emplois seront induits par la dépense de ce revenu sur place. Aujourd'hui pourtant, l'importance des revenus de transfert issus de la redistribution étatique, de la mobilité des ménages, des rentes de retraite et du tourisme génèrent de nouveaux emplois de service et montrent que cette approche traditionnelle est incomplète. L'économie résidentielle apparaît comme une nouvelle voie à explorer pour analyser la diversité des modalités de développement local. La contribution proposée ici introduit différentes théories de l'économie résidentielle et livre une première caractérisation de son importance en Suisse à partir des statistiques de l'emploi. Différents types d'espaces économiques sont identifiés et cartographiés.

Abstract

The residential economy renews the understanding of growth and development. Until now, attention is largely focused on jobs that export outside the region with the idea that other jobs will be generated by the expenditure of that income on the spot. Today, however, the importance of transfer income from the state, the mobility of households, pensions and tourism generate new service jobs and show that this traditional approach is incomplete. The residential economy appears to be a new avenue to explore to analyze the diversity of local forms of development. The proposed contribution introduces different theories of the residential economy and delivers an initial characterization of its importance in Switzerland based on statistics of employment. Different types of economic spaces are identified and mapped.

- 1 -

Introduction

Traditionnellement, le développement d'une région est abordé par sa capacité à exporter des biens et des services (POLÈSE et SHEARMUR, 2009). Ces activités, dites « basiques », lui permettent d'obtenir un revenu monétaire. Ce dernier est ensuite en partie dépensé dans la région pour des activités comme la construction, le commerce de détail, l'administration locale, etc. C'est ce que l'on appelle les activités « induites », qui sont d'autant plus importantes que la région est urbanisée et intégrée. Enfin, une partie plus ou moins importante de ce revenu repart pour importer des biens et des services (fuites).

Cette vision traditionnelle, qui inspire toujours les politiques de développement régional, doit aujourd'hui être adaptée. En effet, la mobilité des personnes s'est considérablement accrue (pendularité, mobilité de loisirs, tourisme, etc.) et la répartition des revenus est de moins en moins centrée sur les producteurs en raison de l'augmentation considérable des transferts (retraités, chômeurs, étudiants, etc.). Par conséquent, les revenus sont de moins en moins dépensés là où ils sont générés.

L'économie résidentielle est un des concepts qui rend compte de ce changement (TALANDIER et DAVEZIES, 2009). Sur le plan économique, il existe aujourd'hui des régions qui vivent principalement de l'accueil des personnes retraitées, par exemple la Costa Bianca en Espagne (HUBER, 2003). D'autres régions attirent des personnes fortunées, comme par exemple Monaco (FUSCO et SCARELLA, 2010), des étudiants

attirés par des infrastructures scolaires reconnues (BARON et PERRET, 2006) ou des familles de pendulaires à longue distance, comme le Lubéron dans le sud de la France (TALANDIER, 2008). Enfin, pour d'autres régions, l'économie résidentielle constitue un apport non négligeable ou un espoir de maintien de la vitalité économique (DAVEZIES et ESTÈBE, 2007).

À l'échelle des agglomérations, la principale préoccupation de ces quinze dernières années était l'étalement urbain, à savoir la dissociation toujours croissante entre les lieux de production (les centres ville et certains pôles périurbains) et les lieux de résidence. Pour prévenir cette évolution, le modèle de la ville compacte s'est imposé (RÉRAT et LEES, 2011). Une réflexion sur l'économie résidentielle pourrait suggérer des pistes nouvelles et complémentaires. En effet, plutôt que de lutter contre la pendularité, l'économie résidentielle suggère de réfléchir de manière systémique à l'échelle des lieux d'habitat, en intégrant les différentes activités économiques qui sont liées à la résidence et/ou à la présence physique des personnes. Les « banlieues », qu'elles soient riches ou pauvres ou les *urban sprawls* qui mitent le territoire pourraient faire l'objet d'une réflexion spécifique, dès lors qu'on les considère comme désormais viables économiquement grâce au captage de revenus extérieurs (PECQUEUR, 2011). Le fait de renforcer l'efficacité et la qualité des services résidentiels permettrait éventuellement de faire apparaître des rendements croissants favorisant la concentration spatiale de l'habitat. C'est en tout cas une piste à explorer.

À la suite des travaux pionniers de DAVEZIES (2008 ; 2003) et TALANDIER (2007) sur le cas français, cet article présente une approche conceptuelle et méthodologique de l'économie résidentielle. Elle est suivie d'une première application au cas suisse.

La première partie expose les principaux concepts et théories relatifs à l'économie résidentielle. Il apparaît que la recherche dans ce domaine est beaucoup plus avancée en France (PECQUEUR et TALANDIER, 2011 ; TALANDIER et DAVEZIES, 2009) qu'en Suisse (SCHUBART *et al.*, 2009).

La deuxième partie présente une classification des branches économiques de la Nomenclature générale de l'activité économique (NOGA) en trois groupes d'analyse développés à partir des remarques et conclusions de la première partie. Il s'agira notamment de distinguer deux ensembles d'activités dans l'économie résidentielle : l'économie résidentielle urbaine (ERU) et l'économie résidentielle locale (ERL). On expose également la méthode choisie pour l'analyse du cas suisse.

La troisième partie est une première analyse quantitative de l'économie résidentielle en Suisse, relativement simple, et qui se base sur la localisation des emplois des secteurs secondaires et tertiaires, d'après le regroupement des branches économiques élaboré dans la deuxième partie. Les résultats préliminaires sont présentés à l'aide de cartes au niveau géographique des régions MS.

Pour terminer, une conclusion générale revient sur les principaux résultats obtenus, et formule quelques enjeux actuels relatifs à l'économie résidentielle.

Il s'agit en particulier de préciser le rôle des activités résidentielles dans le cadre du développement régional et de l'aménagement du territoire.

- 2 -

Théories et modèles de l'économie résidentielle

Dans cette première partie, il s'agit tout d'abord d'introduire la définition de l'économie résidentielle la plus communément admise à partir de la théorie de la base (2.1). Ensuite, l'articulation entre économie résidentielle, économie productive et économie présentielle est exposée (2.2). Enfin, les travaux qui ont déjà cherché à analyser l'économie résidentielle en Suisse sont présentés (2.3).

2.1. La définition de l'économie résidentielle

L'économie résidentielle est une approche visant à définir les modalités de création de richesse dans une région donnée en distinguant les flux de revenus que capte le territoire grâce à ses atouts résidentiels (services liés à l'habitation notamment). FREMONT (2009) parle d'économie résidentielle pour « *tous ceux qui vivent plus ou moins ici et dont les revenus viennent d'ailleurs* » (p. 41).

Pour comprendre l'économie résidentielle, il faut au préalable revenir sur les fondements de la théorie de la base qui a été très utilisée en analyse régionale depuis 1950. Cette théorie repose sur une idée simple : Les économies locales peuvent se décomposer en deux secteurs (POLESE et SHEARMUR, 2009) :

- Un secteur qui permet de capter les revenus extérieurs, appelé secteur basique (par exemple l'industrie) et qui constitue le moteur de l'économie locale.
- Un secteur induit par ces revenus captés qui répond à la demande locale de biens et de services, appelé secteur domestique (par exemple l'administration locale ou les commerces de détail).

À partir des années 1950, certains auteurs (HOYT, 1954 ; NORTH, 1955 ; TIEBOUT, 1962) reprennent ce principe et l'appliquent non pas sur des flux monétaires ou de revenus mais sur les emplois. Ils désignent par le calcul de quotients de localisation, les activités exportatrices inductrices de développement et les activités ou emplois induits. Face à la déconnexion croissante entre les résultats issus de ces analyses et les faits, cette théorie sera critiquée, notamment par Richardson (TALANDIER, 2008).

Depuis le milieu des années 1990, on assiste à la réémergence de cette théorie en France sous l'angle de l'économie résidentielle (DAVEZIES, 2003 ; LAURENT, 1995). DAVEZIES (2003) montre qu'en effet la théorie de la base limitée à son approche en termes d'activités exportatrices (industries, services aux entreprises, etc.) est trop limitative et qu'il faut aujourd'hui considérer l'ensemble des mécanismes de captation de revenu et non pas uniquement les exportations de biens et services.

Parmi ces autres mécanismes dont bénéficient les territoires se trouvent les revenus de la redistribution publique et sociale, les rentes de retraite, les dépenses liées au tourisme et les revenus des navetteurs.

Par conséquent, DAVEZIES (2003) a réactualisé la théorie de la base économique afin de distinguer les flux de revenus que capte un territoire grâce à ses atouts résidentiels et qui permettent, dans un deuxième temps, un développement local. Il ajoute trois types de revenus basiques en plus de la base productive privée, déjà présente dans la formulation initiale de la théorie de la base (cf. Figure 1 et Figure 2) :

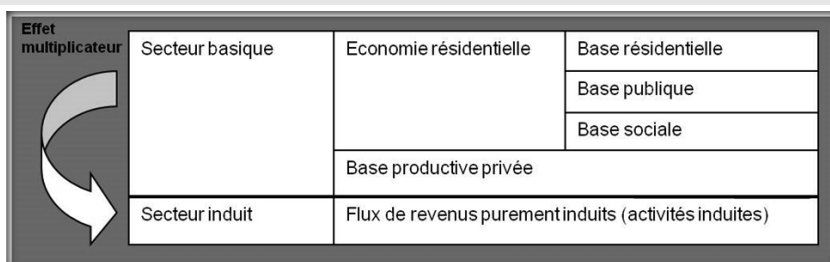
- La base résidentielle regroupe les revenus captés par les territoires grâce à leurs atouts résidentiels. Il s'agit plus précisément des salaires «rapatriés» au lieu de domicile par les migrants alternants (navetteurs), des retraites et des dépenses des touristes.

- La base publique est constituée par les traitements des employés de l'Etat. Ces salaires sont financés en grande partie par les dotations de l'Etat à différentes échelles territoriales (communes, cantons, Confédération).

- La base sociale comprend l'ensemble des revenus de transferts: allocations chômage, allocations familiales, allocations de logement, indemnités journalières, remboursements de soins de santé.

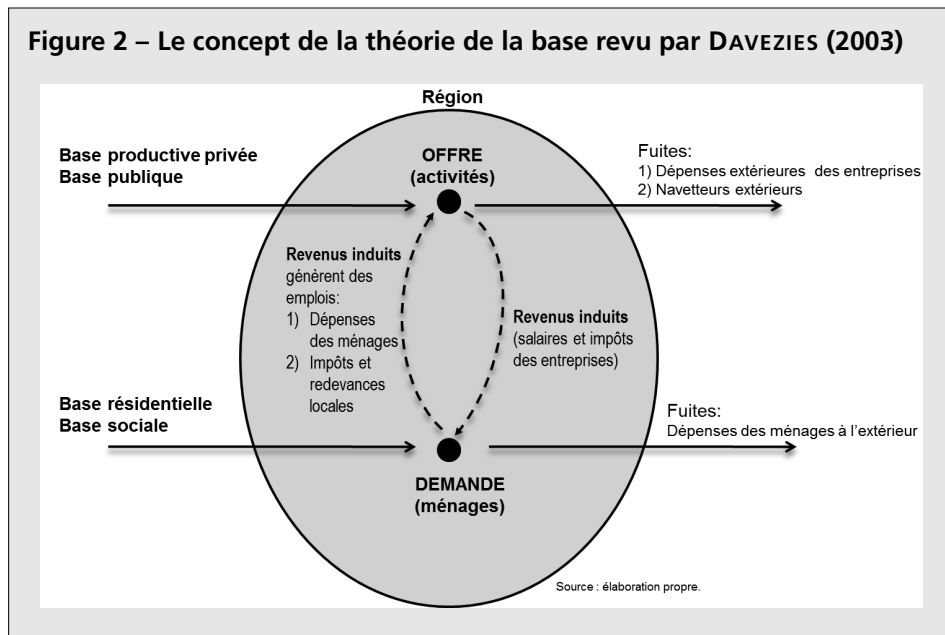
En définitive, les évolutions liées à la mobilité accrue des individus sont davantage prises en compte par l'approche de l'économie résidentielle proposée par DAVEZIES (2003), qui est l'une des rares théories permettant de considérer conjointement les différents aspects du développement local (moteurs productifs et non productifs). L'approche des revenus reprend donc le concept de la théorie de la base économique pour catégoriser les revenus extérieurs à un territoire en l'enrichissant d'autres bases.

Figure 1 – L'économie résidentielle d'après la théorie de la base économique revisitée



Source : élaboration propre.

Figure 2 – Le concept de la théorie de la base revu par DAVEZIES (2003)



2.2. Économie productive, économie résidentielle et économie présenteielle

Les travaux dominants de la Science régionale se sont surtout basés sur les approches par la production, où le territoire est considéré avant tout comme un facteur de croissance économique (théorie de la base, systèmes de production régionaux, modèles territoriaux d'innovation, clusters, Nouvelle économie géographique, etc.) (COMBES *et al.*, 2006 ; MOULAERT et SEKIA, 2003 ; KRUGMAN, 1991). Selon ces approches, le développement régional dépend de la présence d'activités motrices industrielles et de services à forte valeur ajoutée. Le modèle de développement qui sous-tend ces approches est le modèle de la base économique (HOYT, 1954).

Cependant, d'autres approches orientées sur la demande de la population ont aussi été élaborées par certains auteurs qui considèrent le territoire davantage comme un support de vie de la population (MARKUSEN et SCHROCK, 2009 ; TALANDIER et DAVEZIES, 2009 ; MARKUSEN, 2007). Ces travaux abordent le développement régional par un autre angle d'attaque en considérant que les mécanismes de formation du revenu sont déterminés en partie par l'offre productive présente sur un territoire, mais surtout par la demande socio-économique de la population. Aux États-Unis (MARKUSEN, 2007 ; MARKUSEN et SCHROCK, 2009) s'est surtout intéressée au cadre de vie comme élément majeur favorisant le peuplement et le dynamisme économique des territoires ruraux (par le biais de la consommation). Plusieurs autres approches tentent de comprendre la géographie de l'habitat en se focalisant sur les facteurs de localisation de la résidence en milieu rural ou semi-rural, par rapport à la localisation de l'emploi et des centres urbains (DAVEZIES, 2009 ; TAYLOR, 2009 ; WOODS, 2003) :

a) l'approche par les *amenities* (agréments) a permis d'introduire le concept de migration d'agrément dans les pays anglo-saxons (GOSNELL et ABRAMS, 2009 ; MCINTYRE, 2009) et en Europe (CAMENISCH et DEBARNIEUX, 2011 ; COGNARD, 2010 ; BARTOS *et al.*, 2007). Ce concept vise à définir le mouvement de la population vers des zones pittoresques, basé sur l'attrait d'agréments culturels et/ou naturels. Ces qualités sont par exemple la tranquillité, la proximité de la nature, l'accès à des activités en plein air, la beauté du paysage ou certaines spécificités ethniques ou culturelles propres au territoire concerné (MOSS, 2006). De ce point de vue, l'attrait des espaces ruraux dépend des valeurs et des préférences de la population évoluant dans le temps.

b) l'approche par la *multilocalité* intègre les nouvelles formes de résidence inhérentes aux changements périodiques de la population. En effet, de plus en plus de personnes possèdent plusieurs logements (résidences secondaires) (PERLIK, 2011). Ce comportement est à différencier de la migration alternante (déplacements domicile-travail quotidiens) et de la migration tout court (un seul lieu de résidence) (WEICHHART, 2009).

c) les approches françaises de *l'économie résidentielle* qui, à côté des travaux qui traitent du développement territorial par l'implantation d'activités productives (GAGNÉ *et al.*, 2005), abordent le développement territorial sous l'angle du modèle de la base économique revisitée. L'économie résidentielle désigne l'ensemble des revenus dits basiques (rentes de retraite, salaires des navetteurs, dépenses des touristes, etc.) captés à l'extérieur des territoires, indépendamment de leur capacité productive. L'enjeu principal est que la capacité productive des territoires ne suffit plus à expliquer pourquoi certains territoires attirent de nouveaux résidents ou enregistrent une progression des emplois et des revenus. La dissociation croissante entre lieux de résidence de la population et la localisation de l'emploi productif ouvre notamment une nouvelle perspective de recherche sur les flux à l'origine du développement régional (DAVEZIES, 2008 ; TALANDIER, 2008 et 2007). On notera par ailleurs que l'économie résidentielle a également fait l'objet d'une étude en Belgique pour la région wallonne (DE KEERSMAECKER *et al.*, 2007).

d) finalement, l'approche par *l'économie présentielle* se focalise sur le potentiel de demande ou de consommation locale existant à l'intérieur d'un territoire. L'enjeu principal repose non plus sur la population résidente, mais sur les populations qui se déplacent et qui consomment sur un territoire. L'attention est donc portée sur la circulation des populations présentes (résidents, mais aussi touristes, personnes de passage, etc.) à l'intérieur d'un territoire à travers leurs dépenses dans les activités de consommation (commerce de détail, services à la personne, etc.). La notion de présence permet ainsi de mieux comprendre la transformation des revenus basiques importés (résidentiels et productifs) en emplois domestiques (ou induits). Dans la théorie de la base revisitée, l'économie présentielle se situe donc au carrefour entre le secteur basique, constitué par l'économie résidentielle et par l'économie productive, et le secteur domestique qui compose l'économie présentielle (PECQUEUR et TALANDIER, 2011 ; TERRIER 2009 ; DAVEZIES 2009).

Dans le cadre de cet article, l'approche de *l'économie résidentielle* est privilégiée, d'une part, parce qu'elle se focalise sur l'offre territoriale, à savoir les flux basiques qui alimentent la région. D'autre part, pour des raisons méthodologiques (voir 3.1), la présente recherche mobilise des données d'emplois et non pas de revenus.

L'approche française de l'économie résidentielle nous apparaît donc la plus adéquate parce qu'elle considère deux types de territoire (TALANDIER, 2008) :

1) un territoire considéré comme un facteur de création de richesse en fonction de la capacité du système productif local à exporter hors de la région, de sa capacité à attirer des entreprises et à favoriser leur essor.

2) un territoire considéré comme le cadre de vie d'une population où l'enjeu de développement dépend de la population résidente qui amène des revenus, indépendamment de sa capacité exportatrice.

Le cadre théorique de cet article intègre ces deux modalités de développement (cf. Tableau 1).

Tableau 1 – Le cadre théorique du projet.

	TERRITOIRE COMME FACTEUR DE CRÉATION DE RICHESSE	TERRITOIRE COMME CADRE DE VIE D'UNE POPULATION
ENJEU DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	Enjeu de production ✓ <i>dépend de la qualité du système productif local, de la capacité à attirer des entreprises et à favoriser leur essor</i>	Enjeu de population ✓ <i>dépend de la population importatrice de revenus qui alimentent l'économie locale, indépendamment de sa capacité productive</i>
MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT	Théorie de la base économique HOYT (1954)	Théorie de la base économique revisitée DAVEZIES (2003 ; 2008)
MODÈLE SOUS- JACENT	« Produit » ✓ <i>analyse des stocks</i>	« Revenu » ✓ <i>analyse des flux</i>
AUTEURS-CLÉS	MOULAERT, SEKIA (2003) KRUGMAN (1991)	TALANDIER, DAVEZIES (2009) MARKUSEN (2009 ; 2007) TERRIER (2009)
APPROCHES ÉCONOMIQUES	L'offre génère une demande locale Systèmes territoriaux de production et d'innovation, Nouvelle économie géographique	La demande locale génère des emplois Economie résidentielle, Economie présenteielle, Géographie de la consommation, Migration d'agrément

Source du tableau : élaboration propre d'après TALANDIER, DAVEZIES (2009) p. 45.

2.3. L'économie résidentielle en Suisse

Concernant la Suisse, il n'existe à ce jour qu'une étude restreinte concernant l'économie résidentielle. SCHUBARTH *et al.* (2009) mobilise différents indicateurs pour évaluer le potentiel de développement de l'économie résidentielle en Suisse :

1) Le premier s'intéresse à la dynamique démographique et montre qu'à partir des années 2000, la croissance démographique se situe avant tout dans les grandes

agglomérations (Zurich, Genève) et dans certaines régions rurales (Fribourg par exemple et certaines régions alpines).

2) Le deuxième se focalise sur la répartition des revenus et des activités à forte valeur ajoutée. Dans les régions rurales qui ont connu une forte croissance démographique, le pouvoir d'achat a aussi augmenté, alors que la valeur ajoutée des activités qui y sont présentes est plutôt faible, ce qui permet d'envisager une répartition spatiale des revenus différente de celle de la production.

3) Le troisième est celui de la mobilité. Les déplacements domicile-travail sont devenus toujours plus importants pour la plupart des personnes actives et amènent du revenu dans les régions rurales où résident ces ménages (consommation sur place). S'y ajoutent les dépenses des touristes, des personnes séjournant pendant une courte durée (personnes en formation, personnes en convalescence, etc.) et celles des propriétaires de résidences secondaires.

4) Le quatrième s'intéresse au système de redistribution étatique. En effet, les revenus de transfert semblent jouer un rôle, mais il est difficile à évaluer. Les régions qui disposent sur leur territoire d'activités à forte valeur ajoutée sont aussi celles qui comptent un grand nombre de bénéficiaires de revenus de transferts. C'est le cas par exemple des espaces métropolitains zurichoïses et lémaniques.

Si cette étude démontre l'intérêt de l'économie résidentielle pour la Suisse, elle ne fournit pas de résultats permettant d'en estimer l'importance.

- 3 -

Une approche par les emplois de l'économie résidentielle

Dans cette seconde partie, les deux approches par les emplois et par les revenus sont présentées (3.1). Ensuite, on décrit la méthode adoptée (3.2), puis la cartographie retenue pour présenter les résultats (3.3).

3.1. Les approches par les emplois et par les revenus

L'identification de l'économie résidentielle a donné lieu jusqu'à présent à deux approches différentes et complémentaires (*cf.* Tableau 2).

La première, dite par les emplois, consiste à partir de la nomenclature des emplois (en Suisse la NOGA) et à attribuer à chaque activité une aire de marché (locale, régionale, nationale et internationale). En mobilisant ensuite les données du recensement fédéral des entreprises (RFE), on peut identifier les espaces de production et les aires de consommation de chaque activité jusqu'à l'échelle communale. Cette méthode, relativement simple, s'appuie sur des données exhaustives et précises, ce qui permet une bonne fiabilité des résultats. Elle a déjà fait l'objet de travaux, par exemple

pour rendre compte de l'impact du tourisme ou du paysage sur le développement régional par un effet multiplicateur des activités basiques sur les activités induites (VOLLET *et al.*, 2009 ; VOLLET, 2007). Par contre, elle présente l'inconvénient d'ignorer les lieux de résidence et donc de surestimer l'importance des espaces productifs. En outre, la distinction entre les flux basiques et les flux induits reste sommaire. En effet, l'approche par les emplois distingue les activités basiques des activités induites uniquement en fonction de leur orientation de marché. Ainsi, les activités induites sont celles dont l'orientation de marché est locale (par exemple les services personnels), alors que les activités basiques sont celles dont l'orientation de marché est plus globale (régionale, nationale et internationale).

La seconde méthode, dite par les revenus, consiste à identifier les revenus captés à l'extérieur d'un territoire. Pour cela, il est nécessaire de procéder à des estimations des quatre bases (productive, résidentielle, sociale, publique) en recourant à des données diverses sur les revenus et les dépenses de la population (fiscales, sociales, etc.). Cette méthode, théoriquement plus satisfaisante, permet une analyse plus fine que l'approche par les activités et les emplois comme l'ont montré les recherches réalisées (TALANDIER, 2007 ; DE KEERSMAECKER *et al.*, 2007 ; TALANDIER et DAVEZIES, 2009). PECQUEUR et TALANDIER (2011) montrent ainsi qu'une analyse par les revenus permet de considérer, d'une part, les bases résidentielles (économie résidentielle) et productives (économie productive) en tant que flux moteurs du développement économique d'une région. D'autre part, suite à l'identification de ces flux de revenus entrants, il est possible d'étudier leur circulation à l'intérieur de la région sous l'angle de l'économie présente (TERRIER 2009). Cette dernière fait référence aux dépenses de la population présentes (résidents, touristes, personnes de passage, etc.) dans la région à travers la consommation effective dans les activités induites (PECQUEUR et TALANDIER 2011).

L'approche par les emplois présente l'avantage de la simplicité et de la disponibilité des données. Deuxième avantage, les résultats qu'elle procure ne sont pas dépendants des découpages spatiaux. C'est donc l'approche par les emplois qui a été retenue par la suite dans cet article.

3.2. La méthode

Une approche par les emplois suppose l'élaboration d'une classification des branches d'activité en fonction de leur apport à l'économie résidentielle. Dans le cas de cette recherche, il s'agit de traiter l'ensemble du territoire suisse, avec des agglomérations, des zones rurales et de montagne.

A partir de la nomenclature générale de l'activité économique (NOGA) et du recensement fédéral des entreprises (RFE), la classification a été réalisée en premier lieu pour les activités productives, a priori exportatrices ou à marché extrarégional. Ces dernières ont été regroupées sous l'intitulé « Activités exportatrices et services globaux (AESG) » (pour la composition précise de ce groupe, voir 3.2.1). On précise que l'hébergement touristique fait partie intégrante des AESG, les touristes provenant par définition de toutes les régions du monde.

Tableau 2 – Les avantages et les inconvénients des deux méthodes d'estimation de l'économie résidentielle

L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE	APPROCHE PAR LES REVENUS	APPROCHE PAR LES EMPLOIS
MODÈLE SOUS-JACENT	Distinction économique entre revenu basique et revenu induit avec effet multiplicateur du premier sur le second ✓ <i>Demande originaire de la région</i>	Distinction géographique entre branches d'activités opérant à différentes échelles (marché local, régional, national, international) ✓ <i>Offre originaire de la région</i>
IDENTIFICATION DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE	Calculée à partir des revenus entrant dans la région	Calculée par la concentration des emplois à marché local/régional dans le total des activités économiques de la région
MÉTHODE	✓ <i>Méthode complexe</i> ✓ <i>Données multiples</i>	✓ <i>Méthode simple</i> ✓ <i>Données disponibles</i>
AVANTAGES	Les résultats ont un sens économique précis	Les résultats peuvent être observés à différentes échelles et selon différents découpages
INCONVÉNIENTS	Les résultats sont dépendants du découpage spatial et de l'échelle choisis	Distinction sommaire entre activités basiques et induites à l'aide du quotient de localisation (QL)

Source : élaboration propre.

A côté des activités productives, les activités résidentielles ont été séparées en deux catégories pour rendre compte de l'ensemble du territoire et des activités. En effet, la logique de l'organisation spatiale des activités en Suisse doit faire l'objet d'une distinction supplémentaire (SCHULER *et al.* 2005) :

– D'une part, il existe une économie urbaine qui concentre un certain nombre d'activités et qui est en lien constant avec les espaces périurbains par les mouvements quotidiens des pendulaires.

– D'autre part, il existe une économie locale spécifique aux régions rurales éloignées et non liée aux agglomérations (zones de montagne notamment).

Ainsi, ces deux types de régions attirent des revenus résidentiels qu'il s'agit de qualifier. Comment procéder pour rendre compte de la diversité organisationnelle du territoire suisse ?

En nous inspirant de la théorie des places centrales (CHRISTALLER, 1933), qui reste adaptée en ce qui concerne les services à la population, nous posons que les villes fournissent, à la différence des espaces ruraux ou périurbains, de tels services à partir d'établissements de grande taille (hôpitaux, supermarchés, grands établissements de formation, grandes institutions culturelles, etc.).

En fixant un seuil de 50 employés par établissement, il est possible de distinguer deux ensembles d'activités parmi l'économie résidentielle : d'une part, l'« économie résidentielle urbaine (ERU) » (3.2.2) et d'autre part l'« économie résidentielle locale (ERL) » (3.2.3). Ce seuil permet de différencier par exemples les grands établissements hospitaliers des petits établissements médicaux caractéristiques d'une médecine de proximité ou encore les grands établissements de formation universitaire des établissements scolaires de niveau inférieur moins concentrés spatialement (écoles primaires et secondaires). Il s'agit donc d'un découpage à priori des branches, basé sur la taille des établissements comme facteur de classification (cf. Annexe).

Pour les autres branches, il a été nécessaire d'utiliser d'autres critères pour distinguer plus précisément les activités à marché local, régional ou national/international. Nous avons alors ventilé la NOGA plus finement (à 3, 4, 5 voire 6 décimales). Par exemple, pour la finance, il faut distinguer quels établissements ont une aire de marché locale (banques de proximité), régionale (banques cantonales) ou (inter)nationale (sièges internationaux des banques). De même pour les administrations publiques, étant donné que l'organisation politique et administrative suisse est très différente de celle de la France, une classification distincte s'opère entre les établissements communaux, cantonaux et fédéraux (cf. Annexe).

Bien entendu, ce regroupement des branches est sujet à discussion. Par exemple, l'administration fédérale concerne-t-elle exclusivement un marché national, ou alors l'industrie du bois n'est-elle pas plutôt orientée vers un marché local ? Quoi qu'il en soit, le rattachement des différentes branches économiques par leur aire de marché à l'une ou l'autre de ces trois catégories donne une bonne idée du découpage urbain/rural (cf. Tableau 3).

Tableau 3 – Aperçu de la méthode adoptée

ORIENTATION DE MARCHÉ		TYPE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	LOCALISATION DE L'EMPLOI
Locale  Globale	Activités économiques dont l'orientation de marché est locale et régionale	ECONOMIE RESIDENTIELLE LOCALE (ERL) <i>Exemples:</i> commerce de détail, transports intra-urbains, restauration, services postaux, filiale bancaire locale, services personnels, activités immobilières locales, récolte des déchets, distribution d'eau, administration communale, etc.	Localisation de l'emploi liée à la distribution spatiale de la population
		ECONOMIE RESIDENTIELLE URBAINE (ERU) <i>Exemples:</i> transports interurbains, aéroports, écoles, supermarchés, hôpitaux, services d'édition, banques régionales, centres de recherche, administration cantonale, etc.	Localisation de l'emploi avant tout urbaine
	Activités économiques dont l'orientation de marché est nationale voire internationale	ACTIVITES EXPORTATRICES ET SERVICES GLOBAUX (AESG) <i>Exemples:</i> industries, sièges bancaires et d'assurance (grandes banques), centres nationaux de recherche, hébergement touristique, administration fédérale, etc.	Localisation rurale de l'emploi industriel et touristique Localisation urbaine des services métropolitains

Source : élaboration propre d'après CHRISTALLER(1933).

3.2.1. Les activités exportatrices et services globaux (AESG)

Ce groupe d'activités s'inspire de la théorie de la base économique de HOYT (1954) et de toute la littérature sur les systèmes de production et d'innovation territoriaux (COMBES *et al.*, 2006). Il met en exergue le captage sur un territoire donné des revenus par le biais des emplois basiques. Ces revenus sont ensuite redistribués

sur le territoire par le biais des emplois induits (commerce de détail, services de proximité).

Les AESG intègrent les industries et les services qui se localisent sur le territoire avant tout pour produire. Ces activités ont le rayon d'action de leur production qui est le plus grand avec une aire de marché nationale, voire internationale. Toutes les industries sont par définition incluses dans ce groupe parce qu'elles ne fonctionnent pas comme les services, mais se caractérisent plutôt par une spécialisation territoriale dans une production donnée qui sera ensuite distribuée sur un territoire dont la taille est variable. En effet, les produits de ces industries, avant tout manufacturiers, peuvent s'adresser par exemple à la fois à un marché national et international. C'est pourquoi toute industrie est classée systématiquement dans ce groupe.

De même, les services globaux, c'est-à-dire ceux dont l'orientation géographique de marché est nationale et/ou internationale (l'aire minimale de marché est nationale), sont aussi inclus dans les AESG. Aussi, les administrations publiques fédérales font également partie de ce groupe parce qu'elles ont force d'application sur l'ensemble du territoire helvétique.

Les AESG se composent principalement des branches économiques suivantes (*cf.* Annexe) :

- a) toutes les industries (industries alimentaires, industries pharmaceutiques, etc.),
- b) tous les services généraux à vocation nationale ou internationale (la finance, les grandes banques, la banque centrale, les grandes entreprises de production d'électricité, la production cinématographique, les grands instituts de recherche & développement scientifique, etc.),
- c) l'hébergement touristique,
- d) les services publics fédéraux (administration nationale).

3.2.2. L'économie résidentielle urbaine (ERU)

Ce groupe d'activités s'inspire de la théorie des lieux centraux ou des places centrales (CHRISTALLER, 1933). Les pourvoyeurs de services, pour ne pas se concurrencer, maintiennent entre eux une certaine distance, appelée portée-limite qui dépend de trois éléments, à savoir le prix du service, le coût direct et indirect de transport et le coût-plafond que les gens refusent de dépasser pour leur achat.

L'ERU intègre les services organisés suivant une logique hiérarchique qui détermine leur aire d'influence sur les ménages. Ils se répartissent spatialement selon la hiérarchie des centres urbains pourvoyeurs de services dans une dynamique de concurrence interrégionale. Les grands centres urbains, qui attirent un grand nombre de consommateurs (notamment les pendulaires), concentrent davantage ce type

d'activités (centres commerciaux d'envergure, universités, etc.). La taille de ces établissements est également importante puisqu'elle dépasse 50 emplois pour la plupart des services.

– Des effets de seuil importants sont donc à relever, notamment :

– Dans la distinction ville/campagne, les villes concentrent la majorité de ces emplois de services (hôpitaux, universités, sièges d'assurances, centres commerciaux, etc.) qui attirent la population des couronnes des agglomérations et des espaces périurbains (*hinterland*). La dimension de centralisation est donc fondamentale à ce groupe d'emplois qui se caractérisent par une aire de marché régionale.

– Dans l'organisation fédérale du secteur public, la majorité des emplois de l'administration publique cantonale se localise dans les chefs-lieux de chaque canton, qui sont aussi des centres urbains d'importance.

L'ERU se compose principalement des branches économiques suivantes (cf. Annexe) :

a) tous les services dont l'aire de marché est régionale (hôpitaux, supermarchés, aéroports, transports urbains de voyageurs, grands établissements de formation, grandes institutions culturelles, etc.),

b) les services publics cantonaux (administration régionale).

3.2.3. L'économie résidentielle locale (ERL)

Ce groupe d'activités fait étroitement référence aux activités que DAVEZIES (2008) et TALANDIER (2007) appellent emplois domestiques, ou que TERRIER (2009) désigne par économie présenteielle, mais avec certaines nuances.

L'ERL intègre les services qui se localisent essentiellement à proximité de leurs clients. Il s'agit de petits établissements (moins de 50 emplois) qui répondent localement à la demande de la population. Ainsi, ils ont une aire de marché locale et sont pour la plupart non-hiérarchiques. De même, ces emplois sont souvent localisés à proximité de l'habitat ou du lieu de séjour de la population qui tend à dépenser de manière temporaire ou permanente là où elle trouve des services qui lui conviennent. Cependant, on précise que la spécificité du territoire suisse fait que certaines régions de montagne ou rurales concentrent certaines de ces activités dans des petits centres (par exemple situées en aval dans des vallées alpines), parfois assez éloignés du lieu de résidence ou de séjour de la population. En conséquence, ces emplois n'entrent pas complètement dans la définition des emplois domestiques ou de l'économie présenteielle qui désignent les activités induites qui répondent à la demande locale. Dans ce cas, il s'agit plutôt d'une demande extérieure (basique).

Le groupe de l'ERL se compose principalement des branches économiques suivantes (cf. Annexe) :

- tous les services dont l'aire de marché est locale (commerces de détail, banques de proximité, restauration, hébergements médicaux-sociaux, écoles, établissements postaux locaux, entreprises de réparation automobile et autres services personnels, etc.),

- les services publics communaux et de district (administration locale, voirie, services d'entretien du patrimoine, etc.).

3.3. Cartographie

A partir des résultats issus de la classification des activités en AESG, ERU et ERL, des cartes ont été réalisées. Un seul niveau géographique est retenu : les régions Mobilité-Spatiale (MS). Ce niveau géographique permet d'avoir une information assez globale pour la Suisse, ce qui favorise la lecture cartographique mais limite le niveau de détail. Les régions MS se caractérisent par une certaine homogénéité spatiale et obéissent aux principes de petits bassins d'emploi avec une orientation fonctionnelle vers les centres régionaux. Certaines de ces régions s'étendent au-delà des frontières cantonales (SCHULER *et al.*, 2005). La méthode d'analyse utilisée pour montrer le degré de spécialisation des régions suisses parmi les trois catégories d'activités est le quotient de localisation (QL).

- 4 -

Les résultats

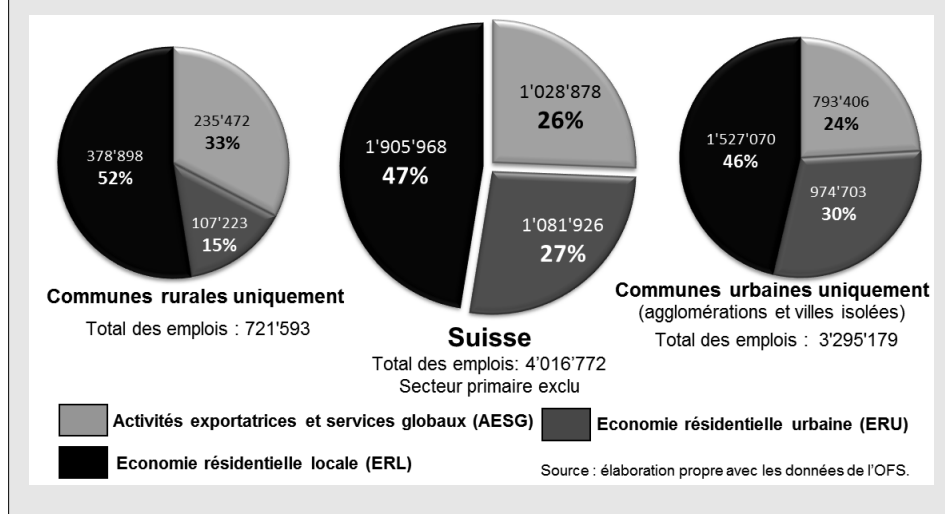
Dans cette troisième partie, on introduit tout d'abord les résultats généraux pour la Suisse (4.1), puis on les détaille pour chacun des trois groupes d'emplois retenus, à savoir les AESG (4.2), l'ERU (4.3) et l'ERL (4.4). Finalement, l'évolution des emplois résidentiels entre 2001 et 2008 présente les changements survenus sur cette période (4.5).

4.1. Situation générale

L'ensemble des emplois des secteurs secondaires et tertiaires pris en compte pour toute la Suisse en 2008 est légèrement supérieur à quatre millions d'emplois. Sur ce total, l'économie résidentielle locale (ERL) est le groupe le plus important puisqu'il concerne près de la moitié des emplois. Suivent ensuite l'économie résidentielle urbaine (ERU) et les activités exportatrices et services globaux (AESG) qui se répartissent chacune un quart des emplois restants (*cf.* Figure 3).

Dans les communes rurales, l'ERL est de loin le groupe le plus important et rassemble plus de la moitié des emplois. Les AESG sont classées en deuxième position avec un tiers des emplois de ces communes. En dernière position, l'ERU concerne un peu plus du dixième des emplois des communes rurales. Dans les communes d'agglomération et villes isolées, l'ERL est toujours en tête avec un peu moins de la moitié des emplois concernés. Par contre, l'ERU se classe maintenant deuxième

Figure 3 – La part de l'économie résidentielle dans les emplois en Suisse (2008)



avec moins du tiers des emplois alors que les AESG ferment la marche puisqu'ils ne concernent qu'environ un quart des emplois. Ainsi, que l'environnement soit rural ou urbain, l'ERL regroupe la majorité des emplois sur tout le territoire suisse avec une suprématie encore plus marquée dans les communes rurales. Ce résultat va dans le sens d'une économie résidentielle plus présente dans les communes rurales où les activités orientées sur l'habitat sont plus nombreuses.

L'ERU est davantage présente dans les agglomérations, et à moitié moins dans les communes rurales (15% par rapport à 30% dans les agglomérations). L'environnement urbain est donc propice à ces établissements, souvent de grande taille, qui se localisent dans une logique de centralité (hôpitaux, administrations fédérales, universités, etc.).

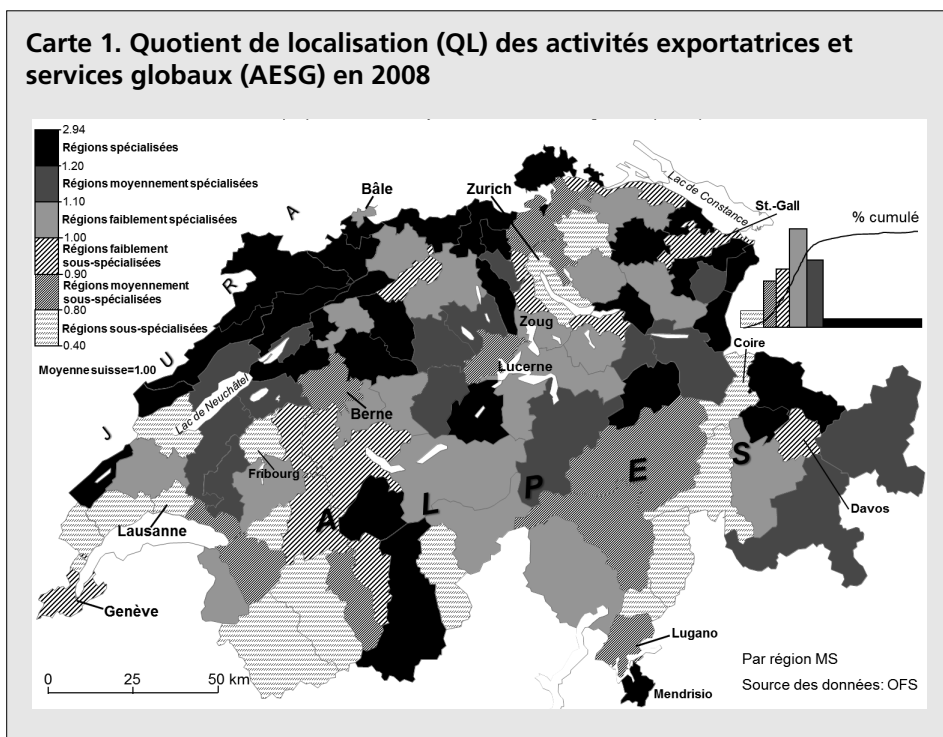
Contrairement aux représentations habituelles, les résultats montrent que les AESG (industries principalement) sont très présentes dans les communes rurales. A l'inverse, les services à vocation nationale sont plutôt présents dans les agglomérations. Néanmoins, l'effet des industries l'emporte sur les services. Ainsi, dans les communes urbaines, les AESG ne représentent qu'un quart des emplois, contre près de 76% pour les emplois des deux types d'économie résidentielle (urbaine et locale).

4.2. Les AESG

Certaines régions sont fortement spécialisées dans les AESG (cf. Carte 1). Il s'agit avant tout des régions industrielles localisées à proximité des frontières nationales :

- l'Arc jurassien (horlogerie et fabrication de machines),
- la région de Mendrisio au Tessin,

- le canton de Saint-Gall (machines).
- Certaines régions ayant une intense activité touristique (hébergement), par exemple dans les Alpes valaisannes et grisonnes (Engadine), sont également spécialisées dans les AESG.



A relever aussi la faible localisation des AESG dans les agglomérations (par exemple Zurich, Bâle-Ville, Genève, Berne, Lausanne, Lucerne, Fribourg, Lugano, Saint-Gall, etc.). En effet, on peut être surpris que les agglomérations ne soient pas davantage spécialisées dans ce type de production et de services lorsque l'on sait l'importance qui est attribuée par la littérature classique sur le développement économique aux activités de la finance internationale, du tourisme (les agglomérations détiennent le record de nuitées hôtelières en termes absolus) ou des activités industrielles de pointe (technologiques). On peut penser que si on avait utilisé une autre variable que celle des emplois, par exemple la valeur ajoutée (VA), ce résultat devrait être nuancé.

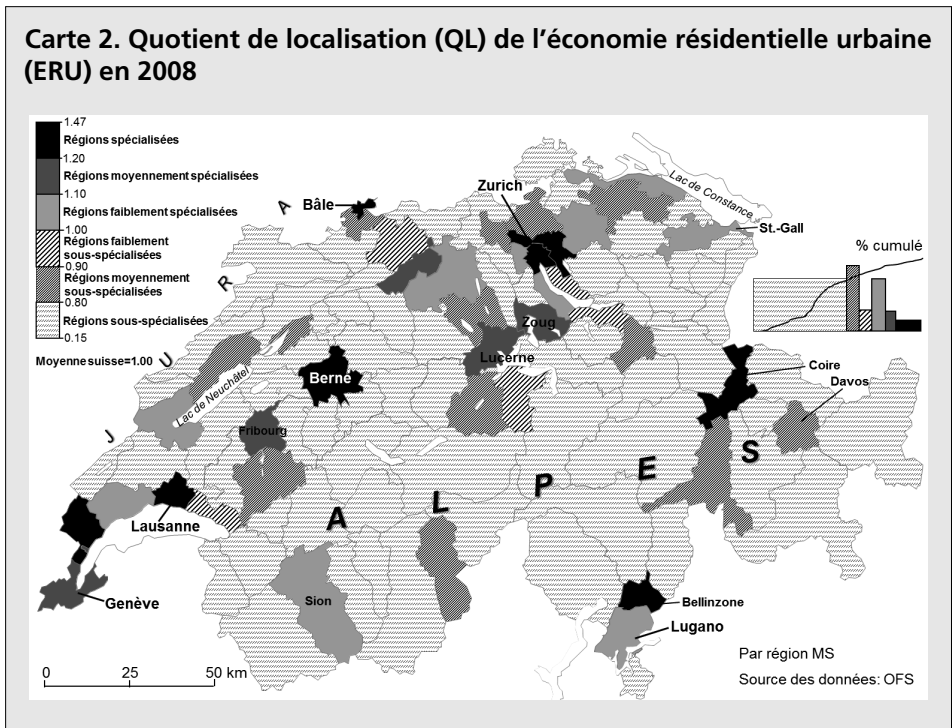
4.3. L'ERU

Comme cela était prévisible, les emplois de l'ERU se situent essentiellement dans les agglomérations (cf. Carte 2). En effet, les principales agglomérations de la Suisse, à savoir Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Saint-Gall, Lucerne, Zoug,

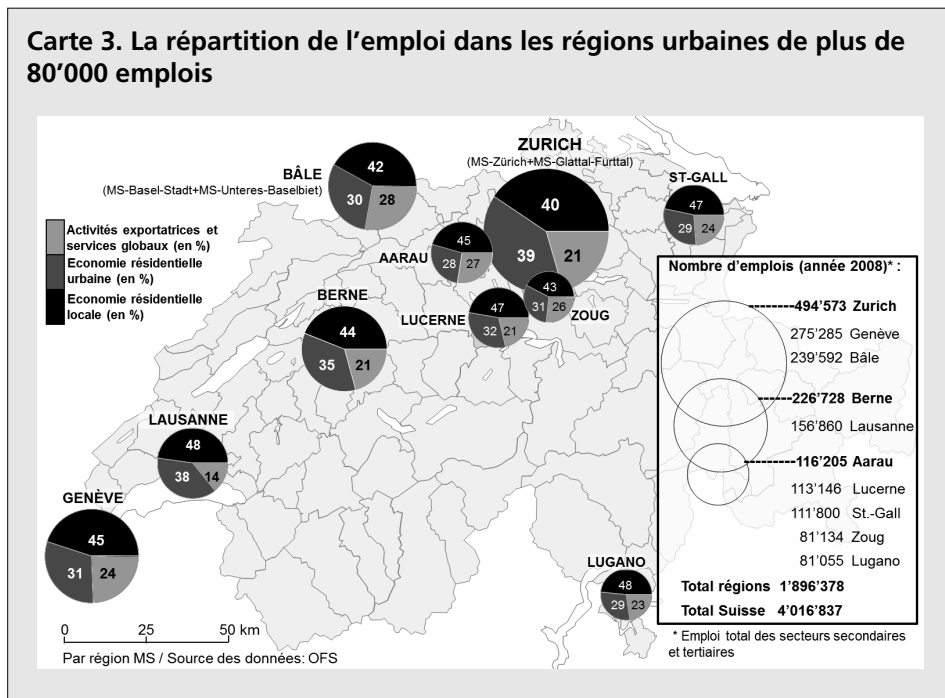
Lugano, Fribourg et Aarau disposent toutes d'un QL qui se situe entre 1.00 et 1.47 (maximum).

En conséquence, les agglomérations, de par leur spécialisation dans les activités de contrôle et de pouvoir (pouvoir des autorités publiques régionales) et dans les services dont l'aire géographique de marché est grande exercent une grande capacité de contrôle et d'attraction sur leur *hinterland*.

Zurich a par exemple la part d'ERU la plus importante parmi les grandes agglomérations suisses. Ceci peut notamment s'expliquer par la centralisation dans cette agglomération du pouvoir public administratif régional (de contrôle) et par la concentration d'activités privées hiérarchiques (sièges d'assurances, de caisses de pension, etc.) qui ont une grande influence sur leur vaste *hinterland* (cf. Carte 3). Lausanne concentre aussi davantage d'activités de l'économie résidentielle urbaine que les autres agglomérations en moyenne (forte présence notamment de sièges d'organisations internationales).



Carte 3. La répartition de l'emploi dans les régions urbaines de plus de 80'000 emplois



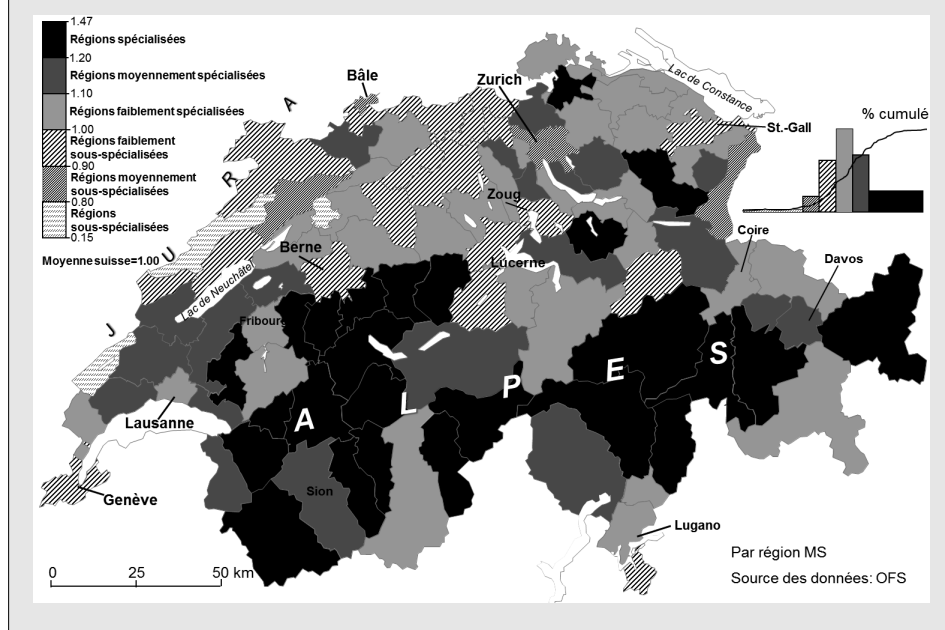
4.4. L'ERL

Les résultats montrent que deux types de régions spécialisées dans l'ERL ressortent (cf. Carte 4) :

- Les régions situées autour des agglomérations et qui bénéficient de ces dernières pour se spécialiser dans l'économie résidentielle (services liés à l'habitat). Il s'agit par exemple des régions MS situées autour de Zurich, Bâle, Genève ou Lausanne. Une hypothèse pour expliquer pourquoi ces communes périurbaines et suburbaines sont davantage spécialisées dans l'ERS est qu'elles ont moins de charges d'infrastructures que les communes-centres. Elles sont donc fiscalement plus attractives pour les migrants-alternants (navetteurs) qui rapatrient leur revenu dans leur lieu de résidence.

- Les régions alpines caractérisées par un éloignement avec les principales agglomérations de la Suisse. Ces régions doivent développer leur propre économie résidentielle pour des raisons d'accessibilité aux services. Ainsi, jusqu'à un certain point, ces régions sont dotées de leurs propres écoles, établissements de santé, commerces, entreprises de construction, etc. En outre, certaines régions peuvent compter sur une économie résidentielle liée au tourisme.

Carte 4. Quotient de localisation (QL) de l'économie résidentielle locale (ERL) en 2008



4.5. L'évolution entre 2001 et 2008

Entre 2001 et 2008, le nombre d'emplois dans chacun des trois groupes a augmenté dans une proportion similaire pour l'ERU et l'ERL (cf. Tableau 4) qui connaissent la plus forte hausse. Déjà en 2001 les effectifs d'emploi de l'économie résidentielle locale étaient nettement supérieurs à ceux de l'ERU et des AESG. Par contre, dans le même intervalle de temps, les AESG ont augmenté dans une proportion environ deux fois plus faible que les deux autres groupes.

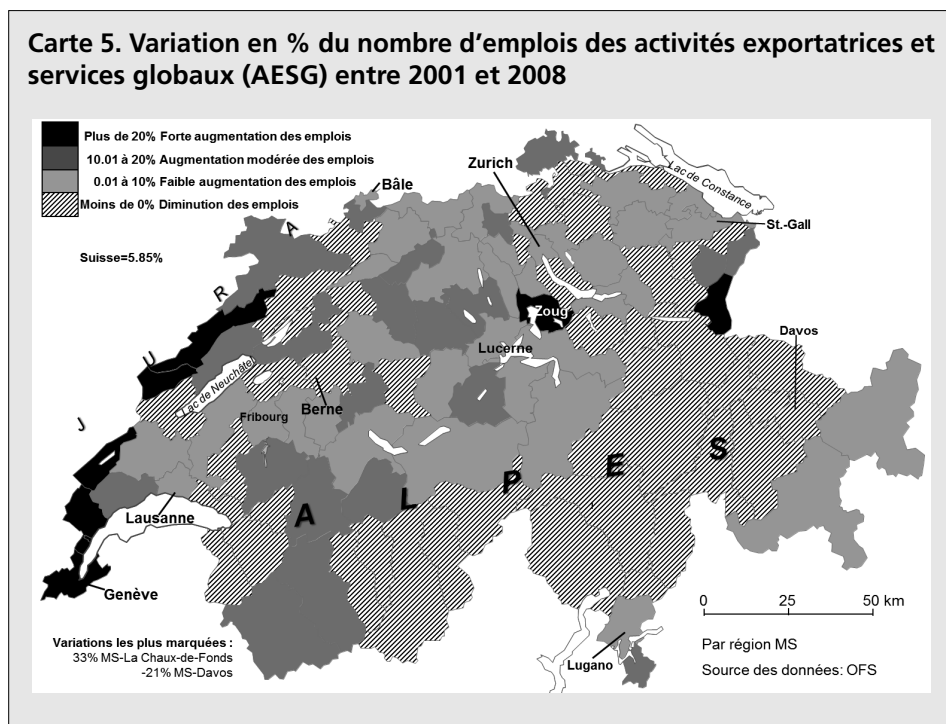
Tableau 4 – L'évolution du nombre d'emplois dans les trois groupes entre 2001 et 2008

TYPE D'ACTIVITÉ	2001 (EMPLOIS)	2008 (EMPLOIS)	2001-2008 (%)
ACTIVITÉS EXPORTATRICES ET SERVICES GLOBAUX	972'053	1'028'878	5.85
ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE URBAINE	981'050	1'081'926	10.28
ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE LOCALE	1'728'293	1'905'968	10.28
EMPLOI TOTAL	3'681'396	4'016'772	9.11

Source des données : OFS

Pour comparer l'évolution de l'emploi des trois groupes spatialement, trois cartes de variation de l'emploi par région MS entre 2001 et 2008 sont disponibles (cf. Cartes 5, 6 et 7).

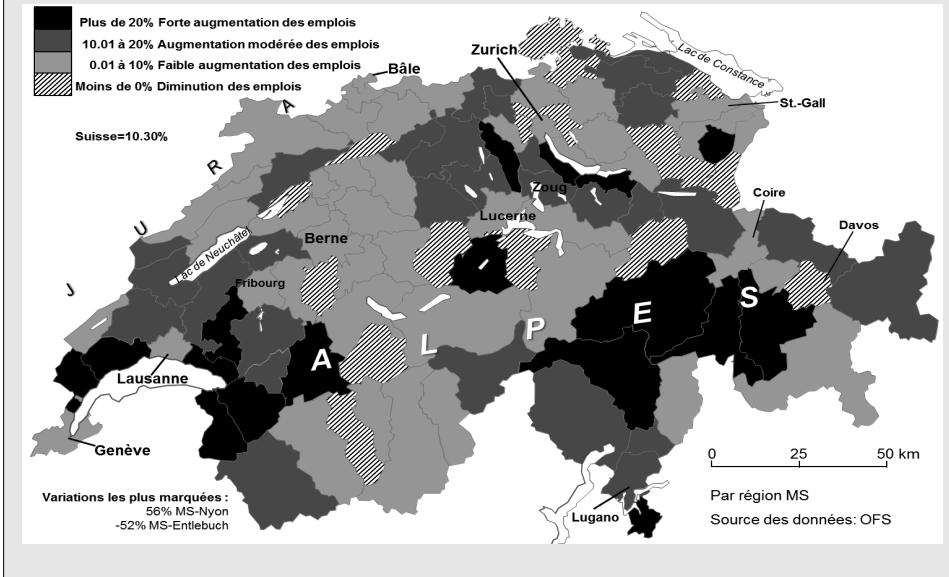
Concernant l'évolution de l'emploi des AESG, les régions qui enregistrent les hausses d'emploi les plus massives sont l'Arc jurassien et la vallée du Rhin à l'extrême Est de la Suisse (cf. Carte 5). Ces régions sont spécialisées dans l'industrie. Il faut également relever les hausses d'emploi dans les régions qui ont une forte présence de services. Il s'agit surtout de Genève, Zoug et Nyon.



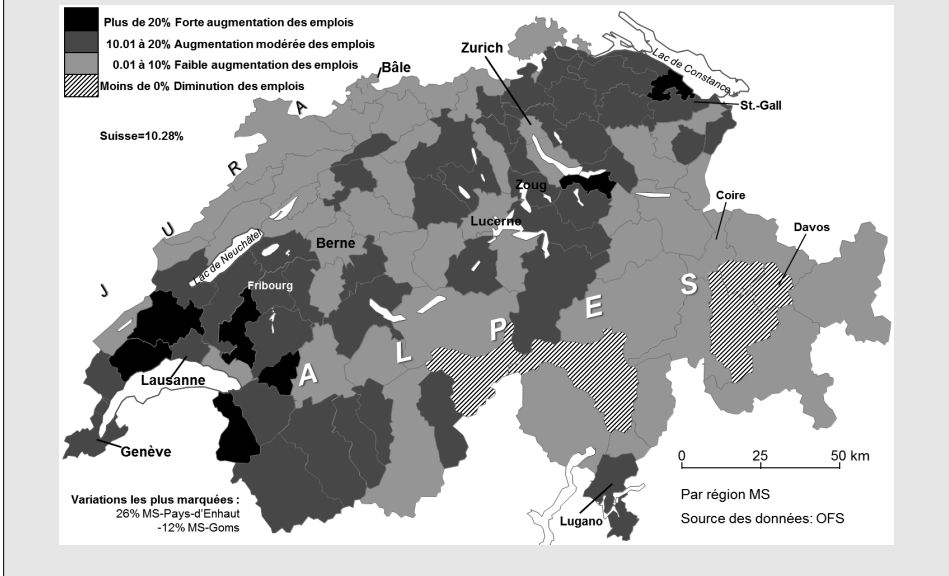
L'évolution de l'emploi de l'ERU est assez paradoxale (cf. Carte 6). En effet, les régions qui enregistrent les hausses d'emploi les plus marquées ne sont pas les grands centres. Il s'agit plutôt des régions voisines aux grandes agglomérations, comme l'Arc lémanique entre Lausanne et Genève ou les régions au Sud du lac de Zurich. Certaines régions périphériques sont aussi concernées par une hausse importante des emplois. Leur éloignement avec les principales agglomérations du pays les oblige peut-être à se doter de services de l'ERU (hôpitaux, écoles, etc.).

Enfin, en ce qui concerne l'évolution de l'emploi de l'ERL, les hausses d'emploi les plus significatives concernent les grandes régions métropolitaines, mais pas les grandes agglomérations (cf. Carte 7). Deux régions semblent se détacher des autres : le grand Zurich et la métropole lémanique. Ces régions bénéficient des navetteurs qui s'établissent dans des régions éloignées des centres et davantage rurales.

Carte 6. Variation en % du nombre d'emplois de l'économie résidentielle urbaine (ERU) entre 2001 et 2008



Carte 7. Variation en % du nombre d'emplois de l'économie résidentielle locale (ERL) entre 2001 et 2008



- 5 -

Conclusion

L'économie résidentielle est une thématique émergente. A l'échelle régionale, il s'agit d'une voie pour comprendre la diversité croissante des modalités de développement locales.

Cette recherche montre que la majorité des emplois en Suisse font partie de l'économie résidentielle. Quel que soit le type d'environnement (rural ou urbain), elle représente près de trois quarts des emplois. La majorité de ces derniers est ainsi orientée sur le bien-être des ménages (services personnels) et cette part est croissante.

Il faut aussi relever que les grandes villes ne sont pas caractérisées par une part importante des emplois relevant des activités exportatrices et services globaux. Au contraire, l'économie résidentielle urbaine y est mieux établie et l'économie résidentielle locale détient toujours la part dominante.

L'économie résidentielle, sous-estimée à l'heure actuelle, représente un enjeu pour le développement économique et spatial des régions, notamment pour les régions rurales qui enregistrent une croissance démographique. Les résultats démontrent que les régions périphériques de la Suisse (sur le Plateau mais aussi dans les Alpes) sont fortement concernées par l'économie résidentielle urbaine et par l'économie résidentielle locale. Ce constat est évident pour les couronnes des agglomérations. Cependant, à plus long terme, il serait judicieux d'adopter des stratégies de développement et d'aménagement du territoire mieux documentées du point de vue de l'économie résidentielle. Cet article ne répond pas vraiment à cette question. Jusqu'où une région peut-elle compter sur ces activités pour son développement ?

D'un côté, certaines régions se développent par la présence d'activités productives dont l'orientation de marché est mondiale. Elles sont donc soumises à des incertitudes plus grandes (liées à la mondialisation) que celles dont le développement est centré sur la localisation des ménages. Le couplage d'une économie résidentielle avec une économie productive paraît également une piste à explorer étant donné que la qualité de vie d'un lieu (calme, paysage, etc.) n'est pas forcément incompatible avec le développement d'activités productives. L'économie résidentielle, avec ou sans une économie productive, devient alors un enjeu de développement régional.

De l'autre côté, l'impact réel de l'économie résidentielle sur le développement régional doit être interrogé. En effet, les activités spécifiques à l'économie résidentielle locale ne sont de loin pas celles qui ont la valeur ajoutée la plus élevée (restauration, services personnels, commerce de détail, etc.). L'impact réel de ces activités sur l'économie locale reste faible, particulièrement en ce qui concerne les gains de productivité, le niveau des rémunérations salariales ou la contribution aux finances locales. Enfin, le développement de ces activités, qui dépendent de la présence d'une population qui va dépenser sur place, sont en concurrence avec des activités similaires proposées dans d'autres régions, ce qui peut rendre ce type de développement relativement précaire.

Cette première recherche, basée sur les emplois, doit être complétée par une analyse des revenus si l'on envisage de caractériser l'économie résidentielle dans toute sa complexité (revenus des régions, relations de dépendances, choix politiques de développement, etc.).

A ce propos, la méthode utilisée postule que la valeur ajoutée (VA) de l'emploi est homogène pour toutes les branches économiques. Par exemple, un emploi de banque dans une région rurale est considéré comme égal à un emploi de banque à Genève. Dans la réalité, ce n'est sans doute pas le cas. Ainsi, si l'on disposait de données à cette échelle, il serait intéressant de comparer la VA de l'emploi de chaque branche sur le territoire helvétique pour savoir, malgré la faible localisation des activités exportatrices et des services globaux dans les agglomérations, de combien la valeur ajoutée de ces activités en ces lieux est effectivement plus élevée, et favorise ainsi le développement de ces régions par rapport aux autres.

Des recherches comparatives sont également souhaitables. En effet, les concepts et méthodes développés pour la France ont dû être partiellement adaptés pour le cas suisse, en raison de spécificités comme le fédéralisme, ou l'existence de différentes régions linguistiques.

- 6 -
Annexe

Tableau des branches économiques de la NOGA 2008 (secteur primaire exclu) qui composent les trois groupes d'emploi

Section	Codes	Titres 2008	AESG	ERU	ERL
B	08	Autres industries extractives	X		
B	09	Services de soutien aux industries extractives	X		
C	10	Industries alimentaires	X		
C	11	Fabrication de boissons	X		
C	12	Fabrication de produits à base de tabac	X		
C	13	Fabrication de textiles	X		
C	14	Industrie de l'habillement	X		
C	15	Industrie du cuir et de la chaussure	X		
C	16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	X		
C	17	Industrie du papier et du carton	X		
C	18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	X		
C	19	Cokéfaction et raffinage	X		
C	20	Industrie chimique	X		
C	21	Industrie pharmaceutique	X		
C	22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	X		
C	23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	X		
C	24	Métallurgie	X		
C	25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	X		
C	26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	X		
C	27	Fabrication d'équipements électriques	X		
C	28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	X		
C	29	Industrie automobile	X		
C	30	Fabrication d'autres matériels de transport	X		
C	31	Fabrication de meubles	X		
C	32	Autres industries manufacturières	X		

(suite)

C	33	Réparation et installation de machines et d'équipements		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
D	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Établissements > 49 emplois		Établissements < 50 emplois
E	36	Captage, traitement et distribution d'eau			X
E	37	Collecte et traitement des eaux usées			X
E	38	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération			X
E	39	Dépollution et autres services de gestion des déchets		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
F	41	Construction de bâtiments		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
F	42	Génie civil		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
F	43	Travaux de construction spécialisés		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
G	45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
G	46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
G	47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
H	49	Transports terrestres et transport par conduites			
H	491	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs		X	
H	492	Transports ferroviaires de fret		X	
H	493	Autres transports terrestres de voyageurs			X
H	4941	Transports routiers de fret		X	
H	4942	Services de déménagement			X
H	495	Transports par conduites		X	
H	50	Transports par eau			
H	501	Transports maritimes et côtiers de passagers	X		
H	502	Transports maritimes et côtiers de fret	X		
H	503	Transports fluviaux de passagers			X
H	504	Transports fluviaux de fret			X
H	51	Transports aériens		X	
H	52	Entreposage et services auxiliaires des transports			
H	521	Entreposage et stockage		X	
H	522	Services auxiliaires des transports			X

(suite)

H	53	Activités de poste et de courrier			
H	531	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel			X
H	532	Autres activités de poste et de courrier		X	
I	55	Hébergement	X		
I	56	Restauration			X
J	58	Édition		X	
J	59	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois	
J	60	Programmation et diffusion		X	
J	61	Télécommunications		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
J	62	Programmation, conseil et autres activités informatiques			
J	6201	Programmation informatique		X	
J	6202	Conseil informatique			X
J	6203	Gestion d'installations informatiques		X	
J	6209	Autres activités informatiques			X
J	63	Services d'information		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
K	64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite			
K	6411	Activités de banque centrale	X		
K	641901	Établissements à statut particulier		X	
K	641902	Banques cantonales		Etablissements/Commune > 1	Etablissements/Commune =1
K	641903	Grandes banques	Etablissements/Commune > 30	Etablissements/Commune > 1 < 30	Etablissements/Commune =1
K	641904	Banques régionales et caisses d'épargne			X
K	641905	Banques Raiffeisen			X
K	641906	Banques commerciales	X		
K	641907	Établissements spécialisés dans les opérations boursières	X		
K	641908	Banques en mains étrangères	X		
K	641909	Succursales de banques étrangères	X		
K	641910	Banquiers privés	X		

(suite)

K	641911	Autres banques		X	
K	641912	Autres intermédiations monétaires n.c.a.		X	
K	642	Activités des sociétés holding	X		
K	643	Fonds de placement et entités financières similaires		X	
K	649	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite		X	
K	65	Assurance		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
K	66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance			
K	661	Activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite	X		
K	662	Activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite		X	
K	663	Gestion de fonds		X	
L	68	Activités immobilières		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
M	69	Activités juridiques et comptables		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
M	70	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois	
M	71	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
M	72	Recherche-développement scientifique	Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois	
M	73	Publicité et études de marché		X	
M	74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques		X	
M	75	Activités vétérinaires		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	77	Activités de location et location-bail		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	78	Activités liées à l'emploi		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	79	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	80	Enquêtes et sécurité		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager			X

(suite)

N	82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises			X
O	84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Classée en fonction de la forme juridique		
O	84	Administration fédérale	X		
O	84	Administration cantonale		X	
O	84	Administration de district			X
O	84	Administration communale			X
O	84	Autres		X	
P	85	Enseignement		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
Q	86	Activités pour la santé humaine		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
Q	87	Hébergement médico-social et social			X
Q	88	Action sociale sans hébergement			X
R	90	Activités créatives, artistiques et de spectacle		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
R	91	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
R	92	Organisation de jeux de hasard et d'argent		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
R	93	Activités sportives, récréatives et de loisirs		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
S	94	Activités des organisations associatives			X
S	95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques			X
S	96	Autres services personnels			X

Source : OFS, Recensement fédéral des entreprises (RFE)

Références bibliographiques

- BARON M, PERRET C (2006) Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ?. *L'Espace géographique* 1 (35) : 44-62.
- BARTOS M, KUSOVA D, TESITEL J (2007) Amenity Migration: Driving Force for Rural Development?. *Agricultural Economics and Rural Development IV* (3-4) : 57-69.
- CAMENISCH M, DEBARBIEUX B (2011) Les migrations inter-communales en Suisse: un « effet montagne » ?. *Revue de géographie alpine* 99 (1) URL : <http://rga.revues.org/1368>.
- CHRISTALLER W (1933) *Central Places in Southern Germany*. Fischer, Jena.
- COGNARD F (2010) « Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais. Thèse de doctorat, Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées au Massif Central (CERAMAC), Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- COMBES P, MAYER T, THISSE J (2006) *Economie géographique : l'intégration des régions et des nations*. Economica, Paris.
- DAVEZIES L (2003) *La diversité du développement local dans les villes françaises*. CÉil-Créteil, rapport à la DATAR, Université Paris XII, Paris.
- DAVEZIES L (2008) *La République et ses territoires: La circulation invisible des richesses*. Seuil, Paris.
- DAVEZIES L (2009) L'économie locale « résidentielle ». *Géographie, économie, société* 11 (1) : 47-53.
- DAVEZIES L, ESTÈBE P (2007) L'autonomie politique dans l'interdépendance économique?. *Pouvoirs locaux* 72 (1) : 103-110.
- DE KEERSMAECKER M-L, BAILLY N, BARTHE-BATSALLE H, BELLAYACHI A, CARLIER E, NERI P, NOËL F, ROUSSEAU V (2007) Economie résidentielle et compétitivité des territoires. *Territoire(s) wallon(s)* hors-série : 21-34.
- FRÉMONT A (2009) À la recherche du rural perdu. *Géographie, économie, société* 11 (1) : 39-45.
- FUSCO G, SCARELLA F (2010) Processus de métropolisation et ségrégation socio-spatiale. *Analyse des flux de mobilités résidentielles en PACA*. Communication AISR⁹/ASRDLF, 20-22 septembre, Aoste.
- GAIGNÉ C, PIGUET V, SCHMITT B (2005) Evolution récente de l'emploi industriel dans les territoires ruraux et urbains : une analyse structurelle-géographique sur données françaises. *Revue d'économie régionale et urbaine*(1) : 3-30.
- GOSNELL H, ABRAMS J (2009) Amenity Migration: Diverse Conceptualizations of Drivers, Socioeconomic Dimensions, and Emerging Challenges. *GeoJournal* 76 (4) : 303-322.
- HOYT H (1954) Homer Hoyt on Development of Economic Base Concept. *Land Economics* 30 (2) : 182-186.
- HUBER A (2003) Sog des Südens : *Altersmigration von der Schweiz nach Spanien am Beispiel Costa Bianca*. Seismo, Zürich.
- KRUGMAN P (1991) Increasing Returns and Economic Geography. *The Journal of Political Economy* 99 (3) : 483-499.
- LAURENT L (1995) *Le fonctionnement économique des bassins d'emploi. Réhabilitation de la théorie de la base*. Division Statistiques et Etudes régionales de l'INSEE. Note d'étude régionale, octobre, Paris.
- MARKUSEN A (2007) A Consumption Base Theory of Development: An Application to the Rural Cultural Economy. *Agricultural and Resource Economics Review* 36 (1) : 9-23.
- MARKUSEN A, SCHROCK G (2009) Consumption-Driven Urban Development. *Urban Geography* 30 (4) : 344-367.
- MCINTYRE N (2009) Rethinking Amenity Migration: Integrating Mobility, Lifestyle and Social-Ecological Systems. *Die Erde* 140 (3) : 229-250.
- MOSS L (2006) *The Amenity Migrants: Seeking and sustaining Mountains and their Cultures*. CABI, Wallingford and Cambridge.
- MOULAERT F, SEKIA F (2003) Territorial Innovation Models: A Critical Survey. *Regional Studies* 37 (3) : 289-302.

- NORTH D (1955) Location Theory and Regional Economic Growth. *The Journal of Political Economy* 63 (3) : 243-258.
- PECQUEUR B (2011) De la cohérence perdue aux nouvelles régulations. *Etudes foncières* (148 et 149) : 35-38.
- PECQUEUR B, TALANDIER M (2011) Les espaces de développement résidentiel et touristique - état des lieux et problématiques. In : Des systèmes spatiaux en perspective. *Territoires 2040, Revue d'études et de prospective de la DATAR* (3) : 121-138.
- PERLIK M (2011) Gentrification alpine : Lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain. Les nouveaux résidents partagés entre amour du paysage et capital symbolique. *Revue de géographie alpine* (99-1) URL : <http://rga.revues.org/1370>.
- POLÈSE M, SHEARMUR R (2009) *Économie urbaine et régionale* (3ème édition). Economica, Paris.
- RÉRAT P, LEES L (2011) Spatial Capital, Gentrification and Mobility: Evidence from Swiss Core Cities. *Transactions of the Institute of British Geographers* 36 (1) : 126-142.
- SCHUBARTH C, BEER-TÓTH K, BLEUEL S (2009) We Live Here and we Work Here : comment l'économie résidentielle peut contribuer aux activités destinées à l'exportation. Infraconsult avec le soutien de Regiosuisse, Berne.
- SCHULER M, DESSEMONTET P, JOYE D, PERLIK M (2005) *Les niveaux géographiques de la Suisse*. Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.
- TALANDIER M (2007) *Un autre modèle de développement hors mondialisation. Le cas du monde rural français*. Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, Paris.
- TALANDIER M (2008) Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus. *Géocarrefour* 83(4) : 259-267.
- TALANDIER M, DAVEZIES L (2009) *Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*. Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), Paris.
- TAYLOR L (2009) No Boundaries: Exurbia and the Study of Contemporary Urban Dispersion. *GeoJournal* 76(4) : 323-339.
- TERRIER C (2009) Distinguer la population présente de la population résidente. *Courrier des statistiques* (128, septembre-décembre) : 63-70.
- TIEBOUT C (1962) *The Community Economic Base Study*. Committee for Economic Development, New York.
- VOLLET D (2007) Revisiter la théorie de la base économique: vers de nouveaux regards sur les liens entre tourisme et développement territorial?. *Society and Leisure* 30 (1) : 89-116.
- VOLLET D, DISSART J, POULHES O, MALLEBAY M (2009) *Le paysage: un facteur de développement régional à l'origine de circuits économiques spécifiques selon les territoires?* Communication du XLVI^e Colloque de l'ASRDLF, 6-8 juillet, Clermont-Ferrand.
- WEICHHART P (2009) Multilokalität : Konzepte, Theoriebezüge und Forschungsfragen. *Informationen zur Raumentwicklung* (Heft $\frac{1}{2}$) : 1-14.
- WOODS M (2003) *Rural Geography: Processes, Responses, and Experiences in Rural Restructuring*. Sage Publishing, London.